



HONORAIRES DE TRANSACTIONS VENTES*

Prix de vente	Montant TTC (Mandat Simple)	Montant TTC (Mandat Exclusif)	Prix de vente	Montant TTC (Mandat Simple)	Montant TTC (Mandat Exclusif)
De 0 à 29 999€	4 000,00 €	3 500,00 €	De 180 000€ à 189 999€	12 250,00 €	11 250,00 €
De 30 000€ à 49 999€	5 000,00 €	4 500,00 €	De 190 000€ à 199 999€	12 500,00 €	11 500,00 €
De 50 000€ à 59 999€	5 500,00 €	5 000,00 €	De 200 000€ à 209 999€	12 800,00 €	11 800,00 €
De 60 000€ à 69 999€	6 000,00 €	5 500,00 €	De 210 000€ à 219 999€	13 100,00 €	12 100,00 €
De 70 000€ à 79 999€	7 000,00 €	6 500,00 €	De 220 000€ à 229 999€	13 400,00 €	12 400,00 €
De 80 000€ à 89 999€	7 500,00 €	7 000,00 €	De 230 000€ à 239 999€	13 800,00 €	12 800,00 €
De 90 000€ à 99 999€	8 000,00 €	7 500,00 €	De 240 000€ à 249 999€	14 000,00 €	13 000,00 €
De 100 000€ à 119 999€	8 500,00 €	8 000,00 €	De 250 000€ à 279 999€	14 500,00 €	13 500,00 €
De 120 000€ à 129 999€	9 500,00 €	9 000,00 €	De 280 000€ à 299 999€	15 000,00 €	14 000,00 €
De 130 000€ à 139 999€	10 000,00 €	9 250,00 €	De 300 000€ à 319 999€	15 500,00 €	14 500,00 €
De 140 000€ à 149 999€	10 500,00 €	9 500,00 €	De 320 000€ à 349 999€	16 000,00 €	15 000,00 €
De 150 000€ à 159 999€	11 000,00 €	10 000,00 €	De 350 000€ à 399 999€	16 500,00 €	15 500,00 €
De 160 000€ à 169 999€	11 500,00 €	10 400,00 €	/+ 400 000€	5%	4%
De 170 000€ à 179 999€	12 000,00 €	11 000,00 €			

* les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat de vente ou de recherche confié à l'agence (à la charge du vendeur ou à la charge de l'acheteur voire des deux).

Vente en délégation de mandat: Dans le cadre d'une transaction sur un mandat délégué (ex: Amepi),
le barème appliqué sera celui du mandataire apporteur du mandat

HONORAIRES DE LOCATIONS

	A la charge du bailleur	A la charge du locataire		A la charge du bailleur	A la charge du locataire
Visites Constitution du dossier Rédaction du bail	6% TTC du loyer annuel hors charges	6% TTC du loyer annuel hors charges (Dans la limite de 8€ par m ²)	Visites Constitution du dossier Rédaction du bail	6% TTC du loyer annuel hors charges	6% TTC du loyer annuel hors charges (Dans la limite de 8€ par m ²)
Etat des lieux d'entrée	90€ TTC	90€ TTC (Dans la limite de 3€ par m ²)	Etat des lieux d'entrée	90€ TTC	90€ TTC (Dans la limite de 3€ par m ²)
Etat des lieux de sortie	150€ TTC (à la charge du bailleur si bien Hors Gestion et non reloué par nos soins)				

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi "ALUR" du 24 mars 2014: "... Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86 - 1290 du 23 décembre 1986 et décret n°2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

7,80% TTC du loyer hors charges et hors assurances

GUY HOQUET	GUY HOQUET L'IMMOBILIER (SARL AI2P)		GH
	AGENCE D'AIZENAY 5 Place du rond point 85190 AIZENAY Tél: 02 51 42 13 50	AGENCE LE POIRESUR VIE 16 rue de la chapelle 85170 LE POIRE SUR VIE Tél: 02 51 20 38 76	

Agence immobilière Transaction et Locations au capital de 1000€ - RCS LA ROCHE SUR YON 841 412 513 -
Carte professionnelle n°8501 2018 000 034 072 délivrée par la CCI de la Vendée - Caisse de garantie AXA France IARD 313 Terrasses de L'Arche 92 000 NANTERRE (montant 110 000€) - TVA FR52 841 412 513 - APE 6831Z - Compte séquestre: CAISSE DE CREDIT MUTUEL D'AIZENAY n°00021227204